



**PRÉFET
DES ARDENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction
départementale
des territoires

**ATTESTATION DU MAIRE
de chacune des communes concernées par la demande d'autorisation de
destruction à tir du raton laveur
(OBLIGATOIRE)**

Le Maire de la commune deCode Postal :
....

Vu la demande ci-contre de M./Mme
.....

Atteste :

- a) la parfaite honorabilité du pétitionnaire
- b) que celui-ci est titulaire du permis de chasser validé
- c) qu'il est nécessaire de procéder aux opérations de destruction à tir du raton laveur dans le cadre des espèces non indigènes classés nuisibles dans la mesure où ils portent préjudice à la faune et à la santé publique.

Fait en mairie, le

(signature et cachet)